

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)



Présentation du programme d'actions de la Communauté de communes Terres de Saône

22 janvier 2024





Mot de bienvenue

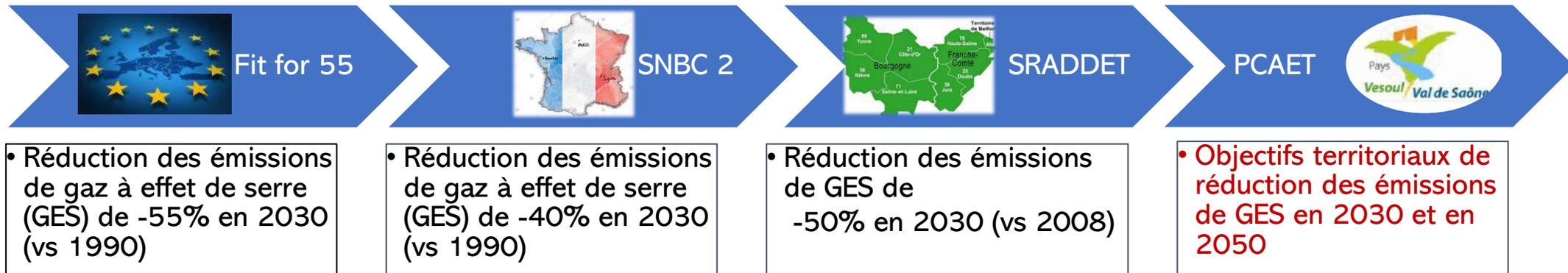
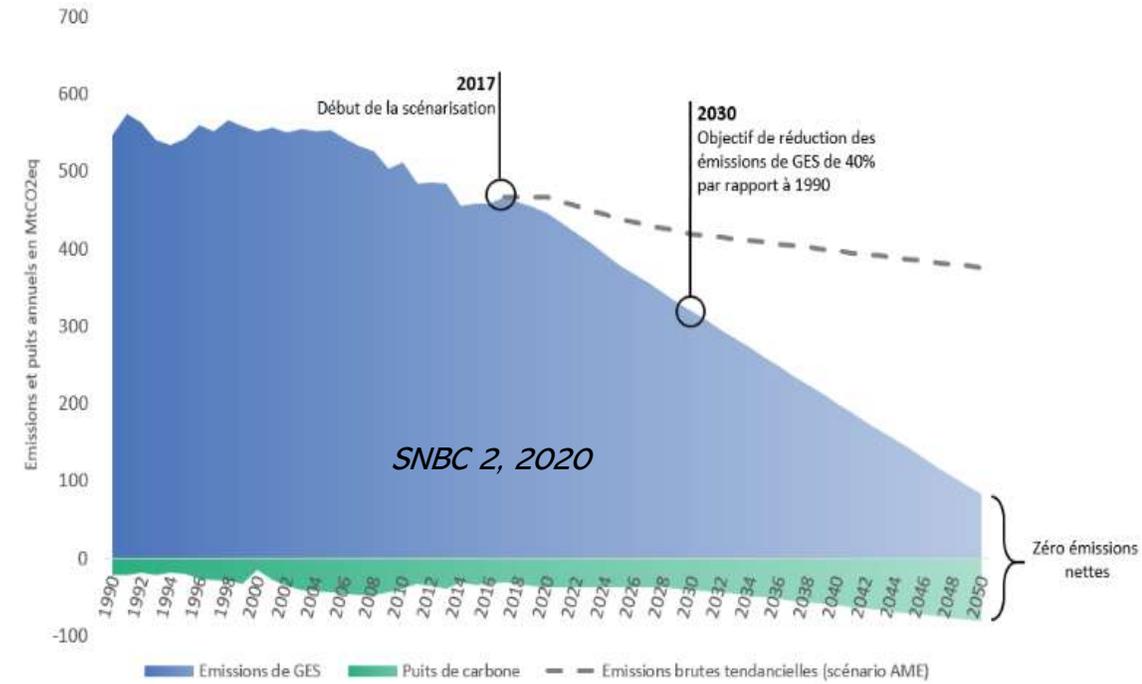
Luc SIMONEL

Président de la CCTDS



Les objectifs européens et nationaux

- Empreinte carbone moyenne en France en 2021 : 9,3 tCO₂e/hab
- Empreinte carbone de 2 tCO₂e/hab en 2050 pour respecter les +2°C de l'accord de Paris
 - Division par 2 d'ici 2030
 - Division par 5 d'ici 2050



Le Plan climat air énergie territorial

Plan

- Planification stratégique et opérationnelle
- Défini pour 6 ans, comportant des objectifs, un programme d'actions et un dispositif de suivi

Climat

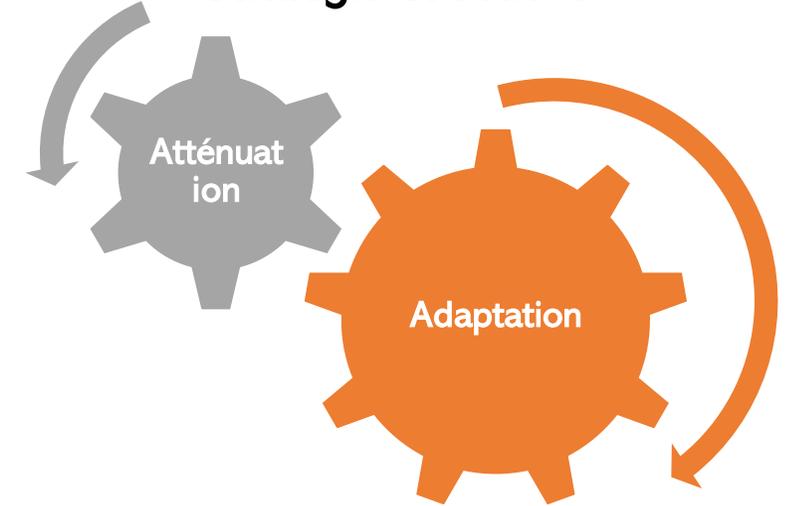
Air

Energie

Territorial



Stratégie et actions



- ⇒ agir localement : transports, agriculture, industrie, résidentiel, tertiaire
- ⇒ à l'échelle du Pays
- ⇒ de chacune des communautés de communes

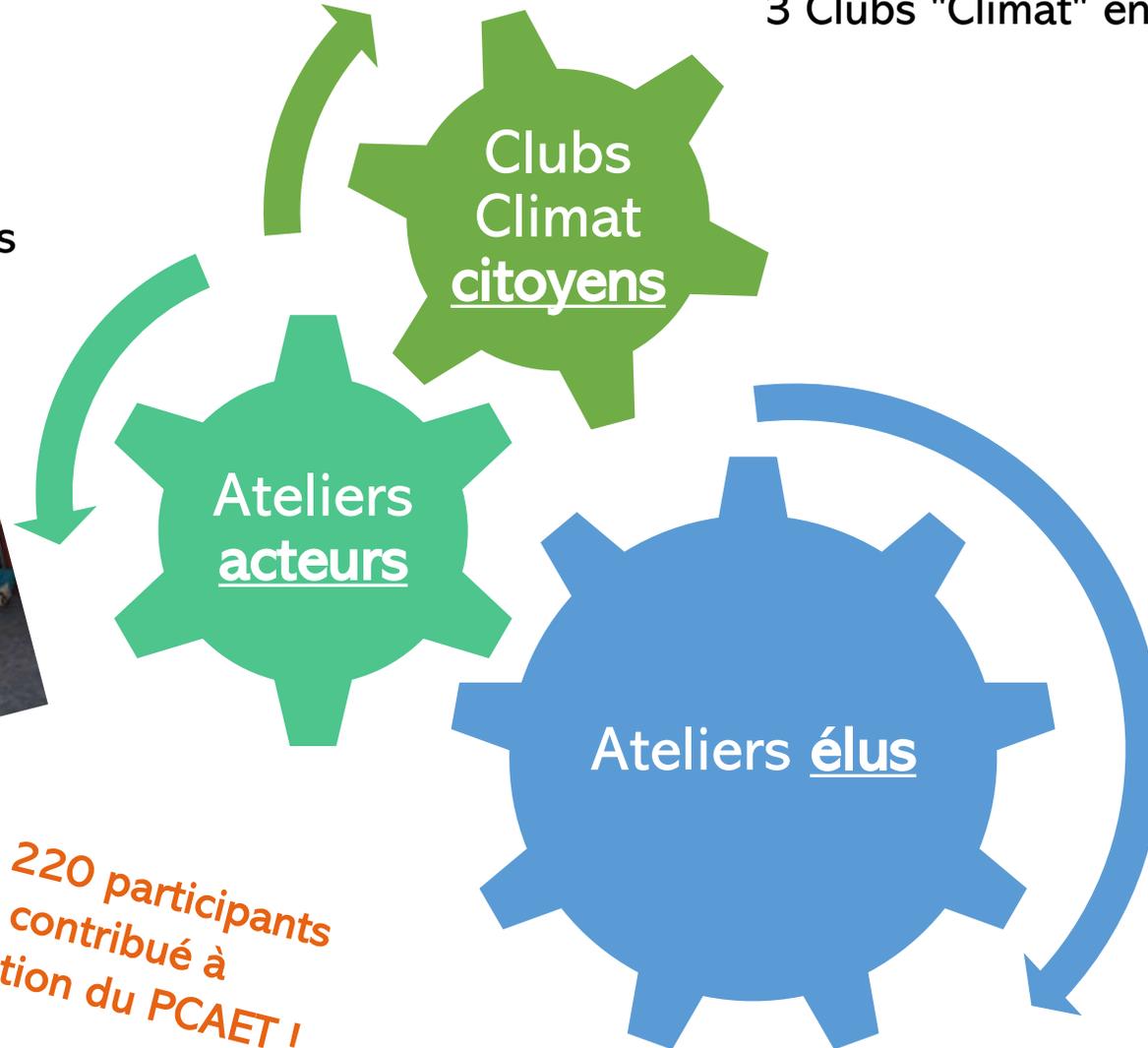
Une démarche d'élaboration concertée

1 questionnaire durant l'été 2022 → 291 réponses
3 Clubs "Climat" en 2023

Ateliers & réunions dédiées



Plus de 220 participants
ont contribué à
l'élaboration du PCAET !



Ateliers, comités de pilotage
& comités techniques



Une stratégie commune à l'échelle du Pays

Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)

→ 5 intercommunalités



« Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »

Axe 1 :
Sobriété

Axe transversal : Coordination

« Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »

Axe 2 :
Énergies
renouvelables

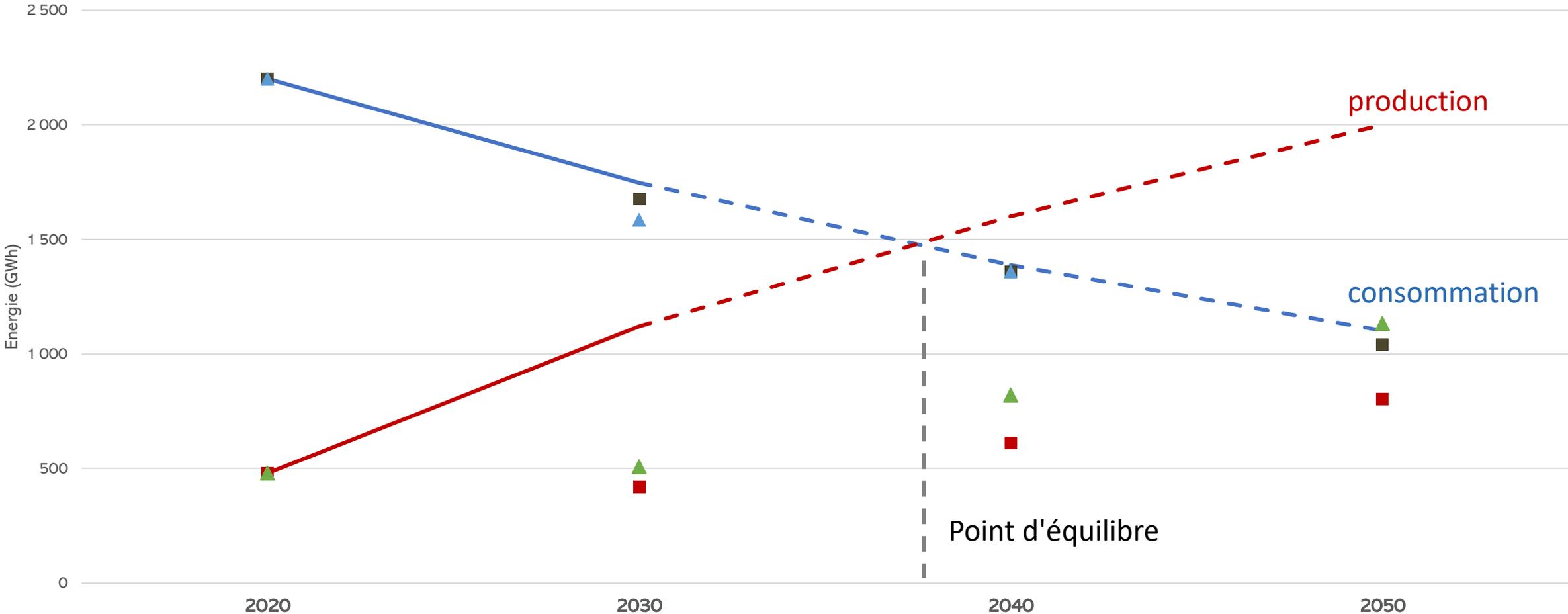
« Un développement raisonné des EnR pour atteindre la neutralité carbone »

Axe 3 :
Adaptation

« Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »

Une stratégie commune à l'échelle du Pays

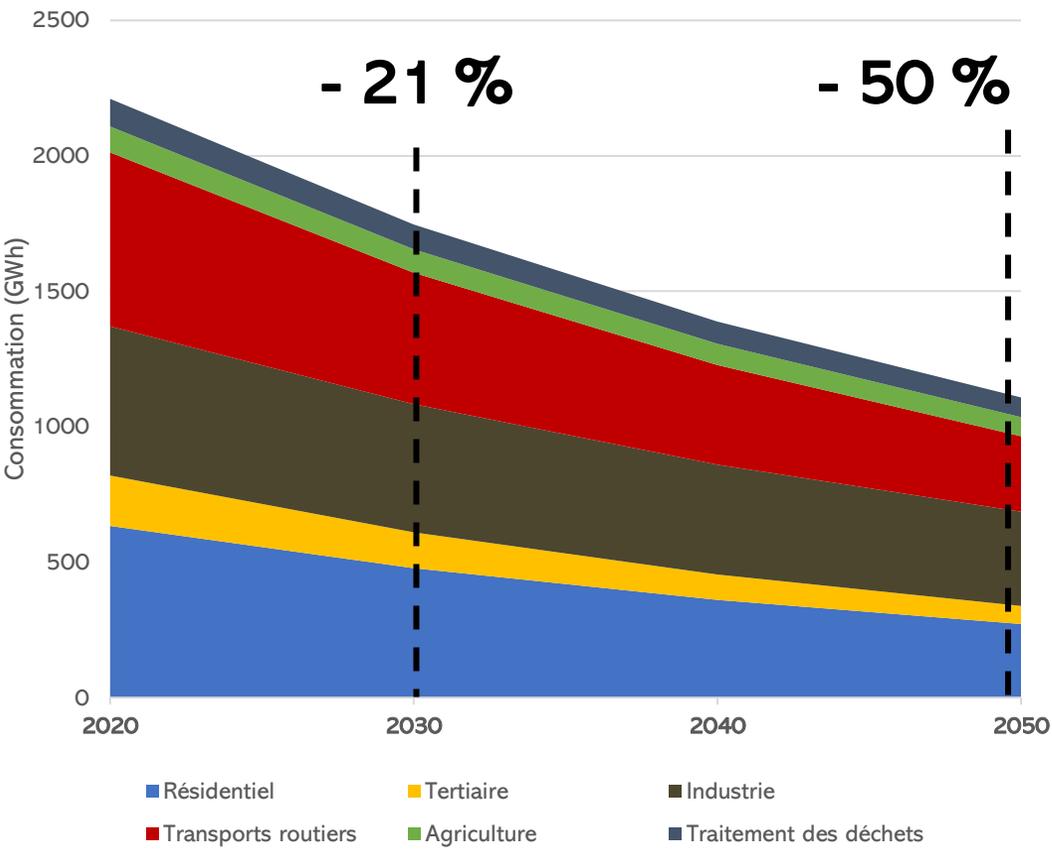
Une trajectoire ambitieuse



- Consommation
- Production
- Consommation - objectifs SRADDET
- Production - objectifs SRADDET
- ▲ LTECV - consommation
- ▲ LTECV - production

Une stratégie commune à l'échelle du Pays

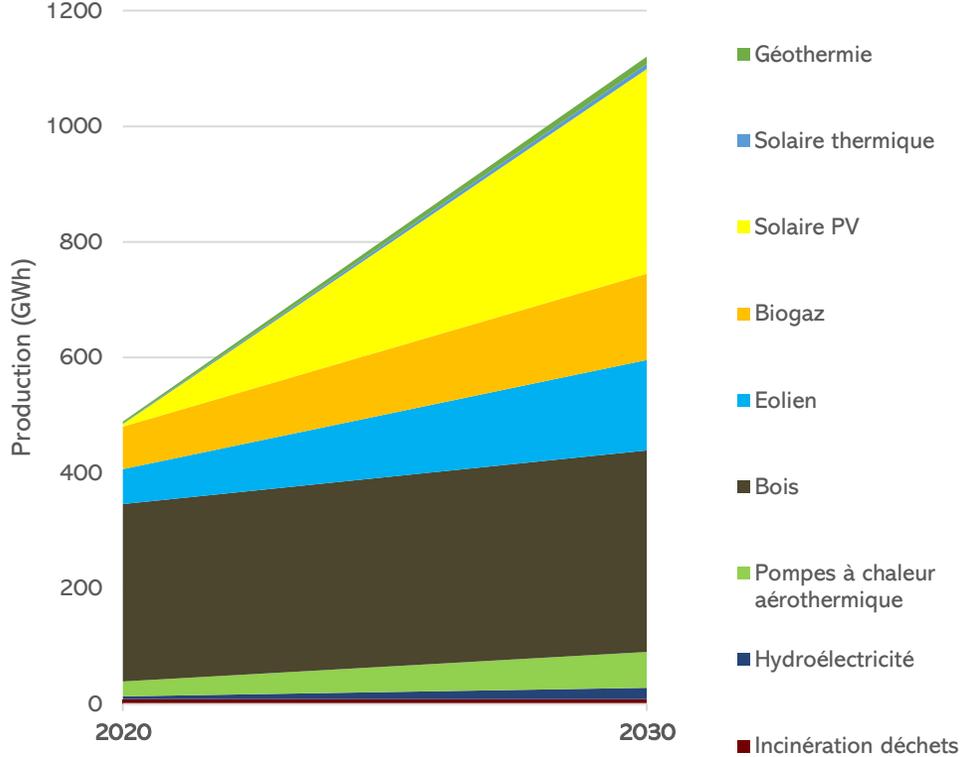
Scénario de baisse des consommations



EN 2030 :

- Déchet : -10%
- Agriculture : -9%
- Transports : -24%
- Industrie : -14%
- Tertiaire : -29%
- Résidentiel : -25%

Evolution de la production EnR



Diminution des Gaz à Effet de Serre en 2030 → - 26 %
 en 2050 → - 70 %

Présentation du programme d'actions



Source infographie : <https://www.gouvernement.fr/france-nation-verte>

Question 1 : Sur la CCTDS, quel est le secteur le plus consommateur d'énergie ?

- Transports
- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie
- Agriculture
- Traitement des déchets

Question 2 : Sur la CCTDS, quel est le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre ?

- Transports
- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie
- Agriculture
- Déchets

Types de GES :

- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Méthane (CH₄)
- Vapeur d'eau (H₂O)
- Protoxyde d'azote (N₂O)
- L'ozone (O₃)
- etc.

Question 1 : Sur la CCTDS, quel est le secteur le plus consommateur d'énergie ?

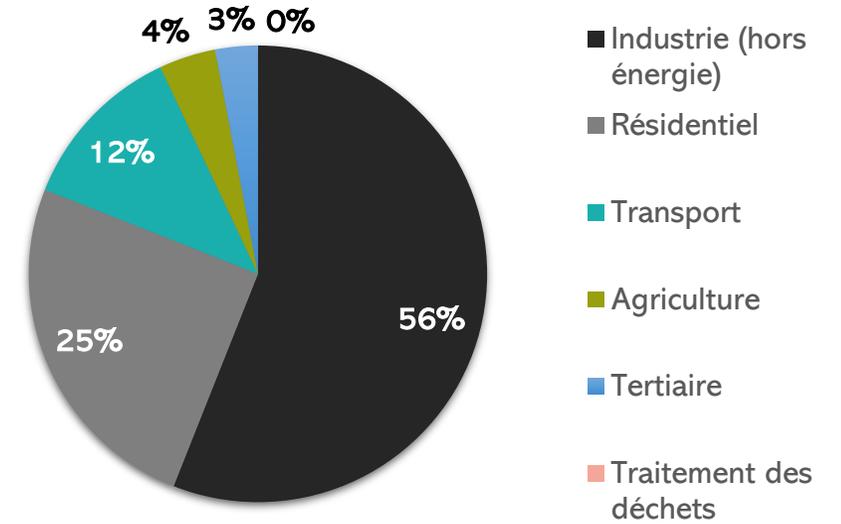
- Transports
- Résidentiel
- Tertiaire
- **Industrie**
- Agriculture
- Traitement des déchets

→ 30 % sur la CC Les Combes
(incinérateur Noidans-le-Ferroux)

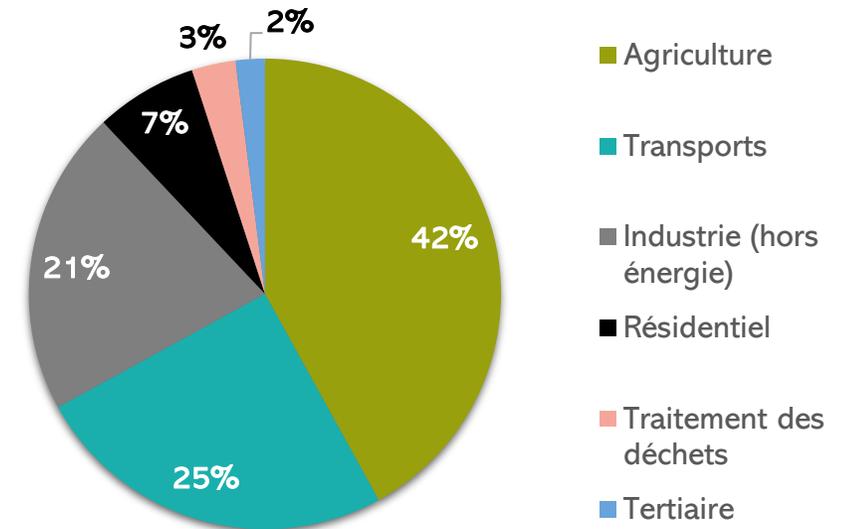
Question 2 : Sur la CCTDS, quel est le secteur le plus émetteur de Gaz à Effet de Serre ?

- Transports
- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie
- **Agriculture**
- Déchets

Consommation d'énergie par secteur



Emissions de GES par secteur



**MIEUX
SE DÉPLACER**

Actions de la Communauté de Communes Terres de Saône x 5



- Mise en place du circuit cyclable
du schéma intercommunal des
mobilités

- Démarrage de mise en œuvre
du schéma véloroute et voie
verte CCTDS

- Relayer la communication réalisée par le pays
sur l'offre MOBIGO et l'offre portée par la CMA
PROXYGENE



- Encourager le maintien
des commerces et
services existants dans
les bourgs pour limiter
les déplacements, et
communiquer sur ces
commerces pour
développer leur activité



- Amplifier la pratique de
l'autopartage



mobigo
Bourgogne-Franche-Comté

ProXygene

Créons ensemble vos mobilités de demain

01

Question 1 : Sur la CCTDS, quelle est la part de ménages en situation de précarité énergétique ?

- 10 %
- 20 %
- 30 %

- Revenus modestes
- Habitat peu performant (dépense énergétique → + 8 % du revenu)

Question 2 : Sur la CCTDS, quelle est la part de logements classés E, F et G pour les logements locatifs sociaux ?

- ≈ 27 %
- ≈ 37 %
- ≈ 47 %

MIEUX SE LOGER

Question 1 : Sur la CCTDS, quelle est la part de ménages en situation de précarité énergétique ?

- 10 %
- **20 %**
- 30 %

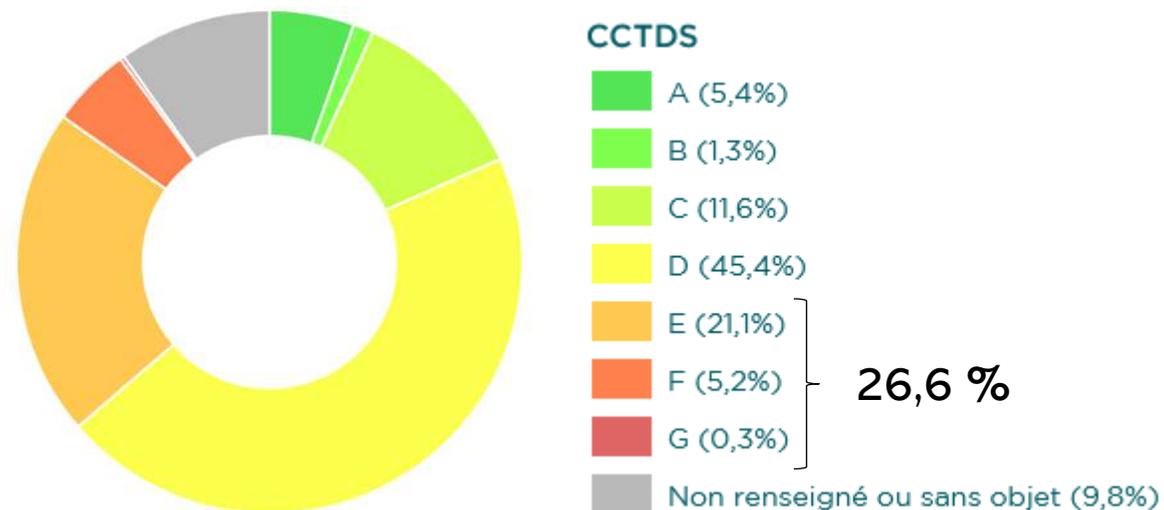
- Revenus modestes
- Habitat peu performant (dépense énergétique → + 8 % du revenu)

		CCTDS
Précarité énergétique - Logement - nb ménages (3ème décile) (ménages) Source : GEODIP/ONPE/2021	2018	1 160
% ménages dont le TEE logement > 8% et revenus < 3ème décile (%) Source : GEODIP/ONPE/2021	2018	19,9

Réalisation OPTEER

Logements locatifs sociaux par classe DPE / CCTDS (2021)

Unité : logements / Source : RPLS - MTES



Question 2 : Sur la CCTDS, quelle est la part de logements classés E, F et G pour les logements locatifs sociaux ?

- **≈ 27 %**
- ≈ 37 %
- ≈ 47 %

**MIEUX
SE LOGER**



Diffusion d'éléments
d'information, études de cas avec
distribution de flyers et
information dans les bulletins
communaux et communautaires,
en plus d'organisation de
réunions publiques



Dispositif Habiter Mieux



Programmation d'une
OPAH dans le cadre du
programme Petites Villes
de Demain et sur
l'ensemble du territoire
CCTDS



Confection d'affiches pour
les jeunes publics.

Diffusion information – flyers,
bulletins, relais info-énergie,
ADERA, Effilogis



MIEUX SE LOGER

Actions du PVVS



Balades thermographiques



Réunions d'informations « rénovation énergétique »



Sensibiliser les enfants à l'utilisation des énergies



Visites de lieux exemplaires et/ou innovants



Ateliers écogestes pour les publics en situation de précarité



Participation au Salon de l'Habitat



Faire connaître le service France Rénov'



Information/sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur (QAI)



Des actions possibles grâce à nos partenaires

Question 1 : Sur l'agglomération, quelle part des émissions est absorbée par les milieux naturels ? (stockage du carbone)

- 8 %
- 18 %
- 28 %

Question 2 : Quel est le principal stockeur de gaz à effet de serre ?

- Zones humides
- Forêts
- Prairies

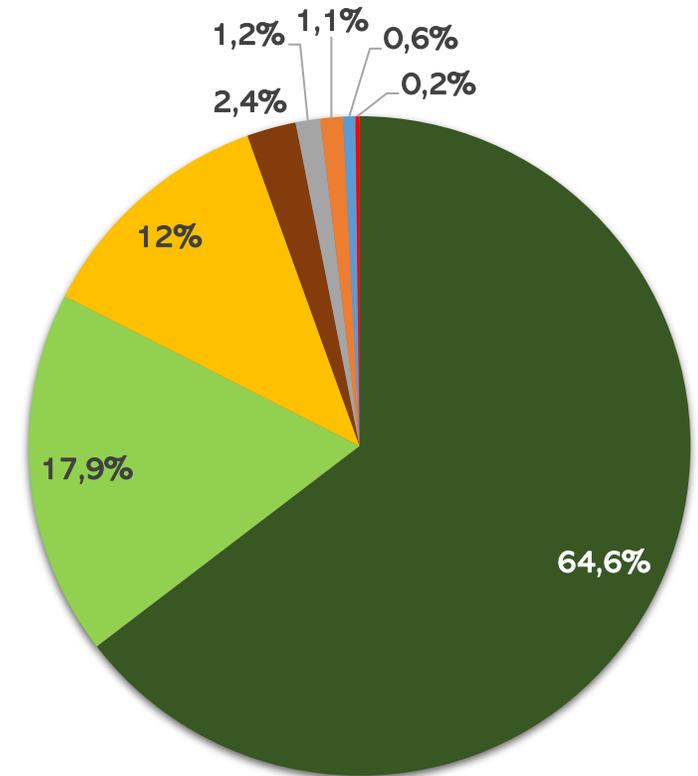
Question 1 : Sur l'agglomération, quelle part des émissions est absorbée par les milieux naturels ? (stockage du carbone)

- 8 %
- **18 %**
- 28 %

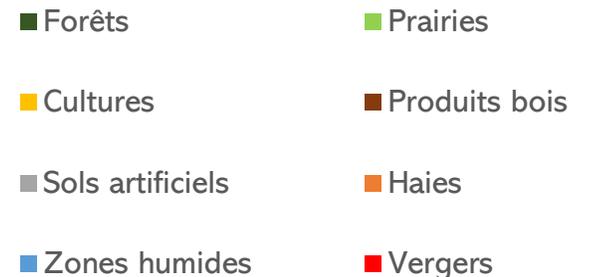
→ Emissions : 123 kteqCO₂/an
Séquestration nette : 21,9 kteqCO₂/an
Augmentation de 0,5 % du stock par an

Sur le Pays, la part des émissions étant absorbée par les milieux naturels (stockage du carbone) est de 45 %

→ Emissions : 651 kteqCO₂/an
Séquestration nette : 291 ktCO₂e/an



Source : <https://aldo-carbone.ademe.fr>



Question 2 : Quel est le principal stockeur de gaz à effet de serre ?

- Zones humides
- **Forêts**
- Prairies

MIEUX
PRÉSERVER ET
VALORISER NOS
ÉCOSYSTÈMES



Former et accompagner les élus et les agents des collectivités territoriales, ainsi que les habitants, les commerçants, et les entreprises locales aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et les associations présentes localement.

Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes pour désimperméabiliser notamment les cours d'école, créer des îlots de fraîcheur. Sensibiliser autour des enjeux d'alimentation, de ressource en eau, de nature. Préserver et restaurer les jardins et vergers partagés déjà existants

Organisation du colloque « Effet Papillon » avec des conférences sur l'environnement en général et des tables rondes sur l'adaptation de nos modes de vie



MIEUX
PRÉSERVER ET
VALORISER NOS
ÉCOSYSTÈMES

Actions du PVVS



Promotion des actions de maintien/développement des bocages, haies... (FDC70)



© CENB C.DIAZ

Former et accompagner les acteurs du territoire aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et associations présents localement



Prise en compte des enjeux de préservation des milieux naturels, de la biodiversité associée, de la ressource en eau ainsi que les enjeux liés à l'énergie dans le SCoT



Informer et sensibiliser à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes



Accompagner les élus dans l'appropriation des enjeux sur la thématique de l'eau / Communiquer sur la qualité et la quantité de la ressource pour informer tous les usagers



Recensement et études des friches pour limiter l'artificialisation

03



Question 1 : Sur la CCTDS, la part des énergies renouvelables dans la consommation représente environ :

- 10 %
- 20 %
- 30 %

Question 2 : Sur la CCTDS, quel est le type d'EnR produisant le plus d'énergie ?

- Biométhane
- Solaire photovoltaïque
- Bois énergie

Question 3 : Depuis juillet 2023, la loi impose l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parcs de stationnement extérieurs de plus de 1500 m². Sur la CCTDS, cela permettrait de couvrir, de manière théorique :

- 24 % de la consommation électrique
- 34 % de la consommation électrique
- 44 % de la consommation électrique

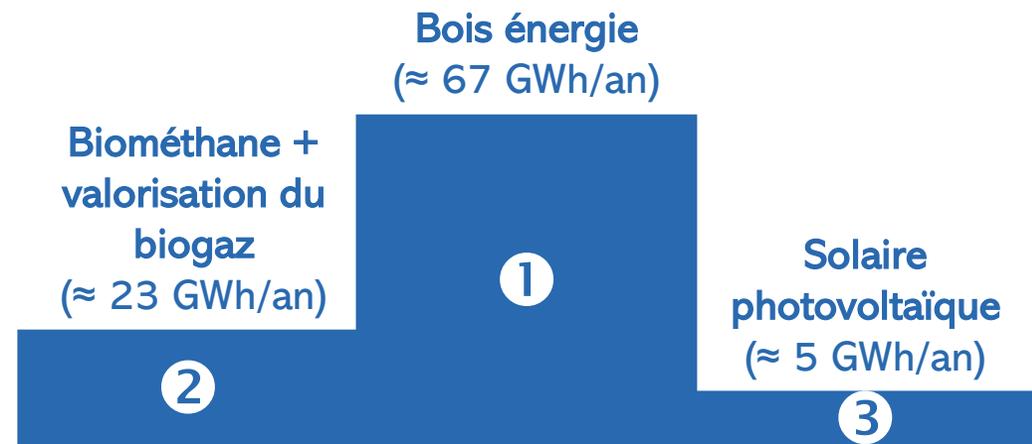


Question 1 : Sur la CCTDS, la part des énergies renouvelables dans la consommation représente environ :

- 10 %
- **20 %** → Conso ≈ 470 000 MWh (2018)
- 30 % → Production ≈ 95 831 MWh (2021)

Question 2 : Sur la CCTDS, quel est le type d'EnR produisant le plus d'énergie ?

- Biométhane
- Solaire photovoltaïque
- **Bois énergie** → Chaufferie industrielle Eurosérum Port-sur-Saône



→ Agrivoltaïsme Amance 3,2 GWh/an

→ Valorisation biogaz SUEZ Favorney 13 GWh

Question 3 : Depuis juillet 2023, la loi impose l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parcs de stationnement extérieurs de plus de 1500 m². Sur la CCTDS, cela permettrait de couvrir, de manière théorique :

- 24 % de la consommation électrique
- **34 % de la consommation électrique**
- 44 % de la consommation électrique

→ ≈ 22 ha de panneaux PV potentiels sur les parkings concernés par la loi produisant 44 GWh/an pour une consommation sur la CCTDS de 130 GWh/an

**MIEUX
PRODUIRE**
ET TRAVAILLER

Actions de la Communauté de Communes Terres de Saône x 1



S'associer avec un BE pour essayer de quantifier l'impact carbone et le gain en qualité de vie d'un certain nombre de projets en cours: Voie verte, économies d'énergie dans les bâtiments publics, développement des véhicules électriques, développement des circuits courts, projets d'énergie renouvelable, cadastre solaire, etc...Le tout pour promouvoir la volonté du territoire à agir sur tous les sujets d'énergie positive et de résilience.



Actions du PVVS



Valorisation et développement du cadastre solaire du Pays



Organisation de visites de lieux exemplaires et/ou innovants



Accompagnement des collectivités dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables



Organisation de retours d'expériences sur les entreprises ayant bénéficié de l'accompagnement de la CCI dans le cadre du Programme Environnemental Régional et Fédérateur PERF'

Animations autour de la thématique des énergies renouvelables

Action possible grâce à nos partenaires



Question 1 : En France, l'empreinte carbone liée à l'alimentation se situe, en 2019 :

- 1^{ère} place
- 2^{ème} place
- 3^{ème} place

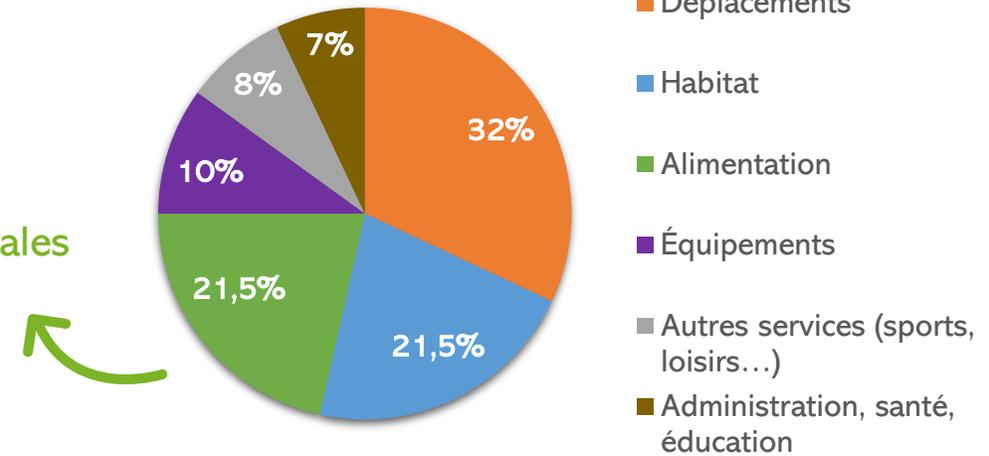


Question 2 : Chez les personnes à faible revenus, cette part est :

- Plus importante
- D'importance similaire
- Moins importante

Question 1 : En France, l'empreinte carbone liée à l'alimentation se situe, en 2019 :

- 1^{ère} place
- **2^{ème} place** Alimentation et habitat à part égales



Question 2 : Chez les personnes à faible revenus, cette part est :

- Plus importante
- **D'importance similaire**
- Moins importante

- L'empreinte carbone augmente avec le revenu
- Les personnes à revenus élevés se déplacent davantage (voiture, avion) et ont un niveau d'équipements supérieur (biens immobiliers et mobiliers)

Actions de la Communauté de Communes Terres de Saône x 1



La mise en place d'une réflexion de territoire sur les besoins en maraichage et une étude de faisabilité d'équipements communautaires.



**MIEUX
SE NOURRIR**

Actions du PVVS



Organisation d'un défi sur la thématique de l'alimentation en milieu scolaire



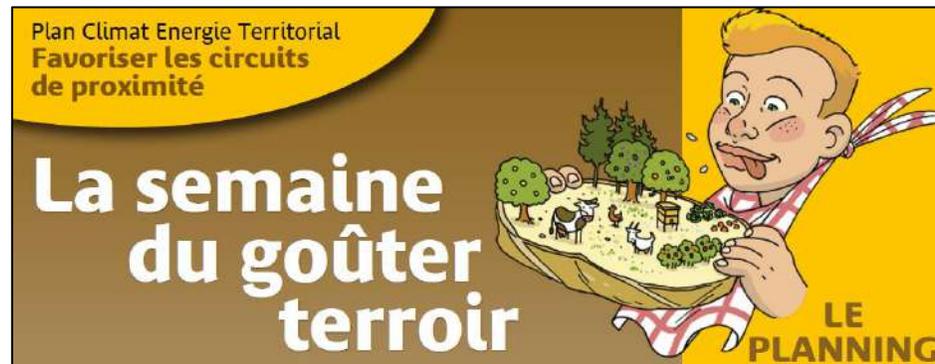
Animation d'ateliers : dégustations, recettes, antigaspillage...



Renouvellement de l'opération « Jardiner, déguster, composter - La boucle est bouclée »



Essayer le mouvement « Les Incroyables Comestibles »



Poursuite de l'opération « La semaine du goûter terroir »



Question 1 : La part des biodéchets dans la poubelle ménagère représente actuellement...

- 10 %
- 30 %

Question 2 : Brûler 50 kg de déchets verts équivaut à...

- 5 900 km parcourus avec une voiture diesel récente
- 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul



Question 1 : La part des biodéchets dans la poubelle ménagère représente actuellement...

- 10 %
- **30 %** → 83 kg par an et par personne

Question 2 : Brûler 50 kg de déchets verts équivaut à...

- **5 900 km parcourus avec une voiture diesel récente**
- **3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul**



Actions transversales du PVVS



Sensibilisation à l'aide de l'outil « Fresque »



Sensibiliser le grand public aux enjeux des transitions écologique et énergétique à travers un spectacle tel que CLIMAX



Promotion des actions dans le cadre du PCAET : lettre info, stand climat, réseaux sociaux...



Poursuivre la dynamique Club Climat : organisation d'événements publics, conviviaux...

Un volet dédié aux actions des partenaires



Friches bâties agricoles

Circuits courts

Énergie solaire

Méthanisation

Morcellement forestier

Qualité de l'air

Diagnostics bas carbone

Production durable

Projections climatiques

Sensibilisation & animation territoriale



Mise en place d'un réseau de collecte des biodéchets

Promouvoir le compostage

Promouvoir la réparation / le réemploi

Sensibiliser les scolaires aux actions de prévention des déchets



Accompagner l'émergence de projets de méthanisation

Gestion et valorisation des Biodéchets (notamment en biogaz) : diagnostic, sensibilisation et promotion



Éclairage public

Rénovation du patrimoine public bâti

Bornes électriques de recharge

Station multi-énergies

Panneaux solaires

Chaudières bois et réseaux de chaleur

Géothermie



Rénovation énergétique

Énergies renouvelables

Économies d'énergie



Ateliers de sensibilisation élus et grand public (mobilité, eau, alimentation, biodiversité, énergie...)

Organisation d'une fête du climat

Accompagnement de collectifs, communes rurales, ou autres collectivités (économies d'énergie, tiers-lieu, jardin, désimperméabilisation)



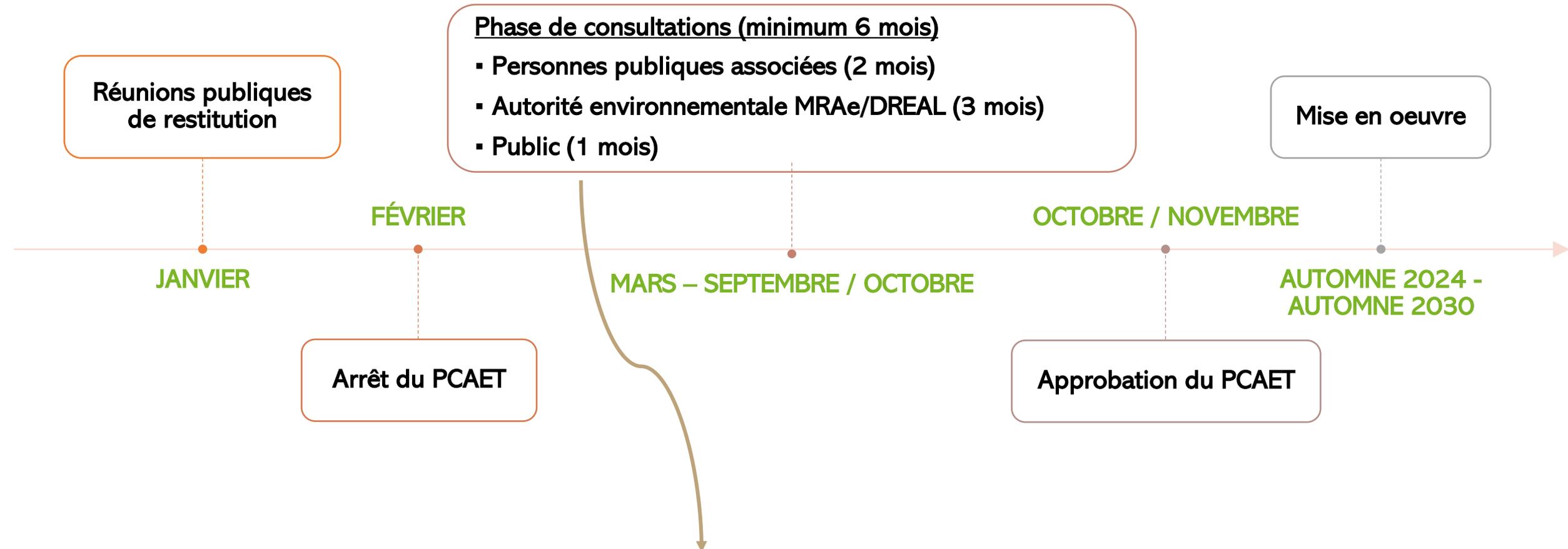
Expérimentation projet carbone forestier

Promotion du bois local dans la construction

Travailler sur l'approvisionnement des chaufferies collectives

Accueillir une exposition sur « la forêt publique et les changements climatiques »

Une démarche engagée pour une approbation à l'automne 2024 (échéancier prévisionnel)



Consultation publique → sept./oct. 2024 (1 mois), en ligne sur le site internet du Pays
<http://www.pays-vesoulvaldesaone.fr/fr/>

Pour intégrer la démarche



**Vous êtes intéressés
pour être sollicité lors
de la mise en œuvre
de certaines actions ?**

**→ Remplissez la
feuille à votre
disposition**

**Un interlocuteur privilégié de la
communauté de communes**

**→ Frédéric HENNING
direction@cctds.fr**

**Des interlocuteurs
privilégiés du Pays**

**→ Marlène FOULON &
Olivier LORENZON
pcaet.pvvs@vesoul.fr**

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)



Merci de votre attention